

LE MAG DE L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE

N°36/JANVIER 2022

www.agglo-heraultmediterranee.net   



SÈTE CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

NOUVELLE DESTINATION ÉCONOMIQUE



GRAND ANGLE

ENQUÊTE : L'AGGLO VUE
PAR NOS HABITANTS

04

UNE AGGLO DE PROJETS

AGDE : LE RENOUVEAU
DE L'ÎLOT BRESCOU

16

UNE AGGLO DE SERVICES

SÉCURITÉ : LUTTE CONTRE
LA CYBERDÉLINQUANCE

24

SOMMAIRE



04 GRAND ANGLE

04 Enquête : l'Agglo vue par nos habitants

08 EN BRÈVES

12 UNE AGGLO DE PROJETS

12 Blue : l'agence d'attractivité économique

16 Agde : le renouveau de l'îlot Brescou



18 Centre aquatique Ô Pézenas : visite de chantier

20 Transition écologique : inauguration d'une centrale solaire

21 Environnement : un atténuateur de houle pour protéger la plage

22 En lumière : restauration du petit patrimoine non protégé



24 UNE AGGLO DE SERVICES

24 Sécurité : dispositif de lutte contre la cyberdélinquance

26 Insertion : la mission locale d'insertion

28 France Services : simplifier l'accès aux démarches en ligne

30 Habitat : des interlocuteurs pour répondre à vos besoins



Agde, Adissan, Aumes, Bessan, Castelnaud-de-Guers, Caux, Cazouls-d'Hérault, Florensac, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nézigian-l'Evêque, Nizas, Pézenas, Pinet, Pomérols, Portiragnes, St-Pons-de-Mauchiens, St-Thibéry, Tourbes, Vias



Retrouvez-nous sur
www.agglo-heraultmediterranee.net



Agglo Hérault Méditerranée, le Mag N°36, janvier 2022 • Contact : Service communication ZI le Causse - 34630 St-Thibéry • Tél : 04 99 47 48 77 • www.agglo-heraultmediterranee.net Directeur de la publication : Bruno Palleau • Responsable de la publication : Céline Klein Graphisme et mise en page : Cynthia Bernabé • Rédaction : Céline Klein et Florian Guardiole • Impression : JF Impression • Distribution : Adrexo Béziers • Tirage : 35 000 exemplaires sur papier PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières pour une gestion durable des forêts.) Dépôt légal, numéro ISSN : 2101- 5503





© P. Arnaud

L'ÉDITO DE GILLES D'ETTORE

Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée, Maire d'Agde

Je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom de l'ensemble des 20 Maires de notre Communauté d'Agglomération, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement pour cette nouvelle année. Face à la nouvelle vague de cette interminable crise sanitaire, je tiens également à réaffirmer ma gratitude et mon profond respect à tous nos personnels de santé qui sont au chevet des malades et qui vaccinent dans nos 2 centres dédiés à Agde et Pézenas.

L'année 2021 aura été une année de fraternité et de solidarité auprès de tous ceux qui ont souffert des conséquences économiques et sociales de la pandémie, comme les commerçants et restaurateurs qui ont dû supporter de longues périodes de fermeture et les chefs d'entreprises qui ont vu leur chiffre d'affaires s'effondrer.

Nous avons soutenu leurs activités avec nos partenaires de la Région, du Département et de la CCI pour faire en sorte que personne ne soit oublié. L'Agglo a également été au soutien de nos vignerons qui ont en plus subi une crise climatique avec cet épisode de gelée noire qui a frappé la plupart d'entre eux. Nous avons obtenu auprès des autorités le droit d'organiser VINOCAPI, l'un des symboles de la relance économique qui nous a permis de réaliser malgré tout une excellente saison touristique.

Cette nouvelle année 2022 sera, je l'espère, celle de la fin de la crise sanitaire et d'une très forte relance économique et touristique.

Parce que nous nous complétons idéalement sur ce territoire qui offre un cadre de vie exceptionnel, nous avons créé avec l'Agglo de Sète une agence d'attractivité économique pour démultiplier nos efforts afin de favoriser l'implantation d'entreprises et la

création d'emplois. Ce nouveau rayonnement national et international va nous permettre d'attirer de nouveaux investisseurs, porteurs de projets innovants et créateurs des emplois de demain pour notre jeunesse. Nos parcs économiques en développement, qu'il s'agisse d'Héliopôle à Bessan ou de la Méditerranéenne à Agde, vont accueillir ces nouvelles activités ainsi que des centres de formation afin de préparer les jeunes aux métiers d'avenir pour les garder sur notre territoire.

Côté loisirs intergénérationnels, 10 ans après le centre aquatique d'Agde qui a déjà accueilli plus de 1,6 millions de visiteurs, nous ouvrirons en juin le nouveau centre aquatique de Pézenas qui viendra compléter cette offre à la fois sportive et éducative.

La poursuite de la revitalisation des cœurs de nos villes et villages demeure une de nos priorités pour rénover notre patrimoine qui incarne notre identité et pour redonner à tous l'envie de se réapproprier ces lieux chargés d'histoire.

Le littoral fait toujours l'objet de toutes nos attentions, parce que nos plages sont le bien commun de nos 81 000 habitants et le moteur de notre attractivité touristique. Nous menons des projets de préservation pour faire en sorte que tout le monde puisse continuer à les fréquenter en toute sécurité, comme par exemple au Grau d'Agde où va être implanté un système innovant de brise-lames sous-marin.

Ensemble, nous allons poursuivre tous ces projets en 2022 pour relever les défis de l'après-Covid et faire en sorte que nous vivions encore mieux dans notre belle Communauté d'Agglomération.

Bonne année à tous.

“ Relever les défis de l'après-Covid ”

ENQUÊTE OPINIONWAY

L'Agglo vue par les habitants de notre territoire



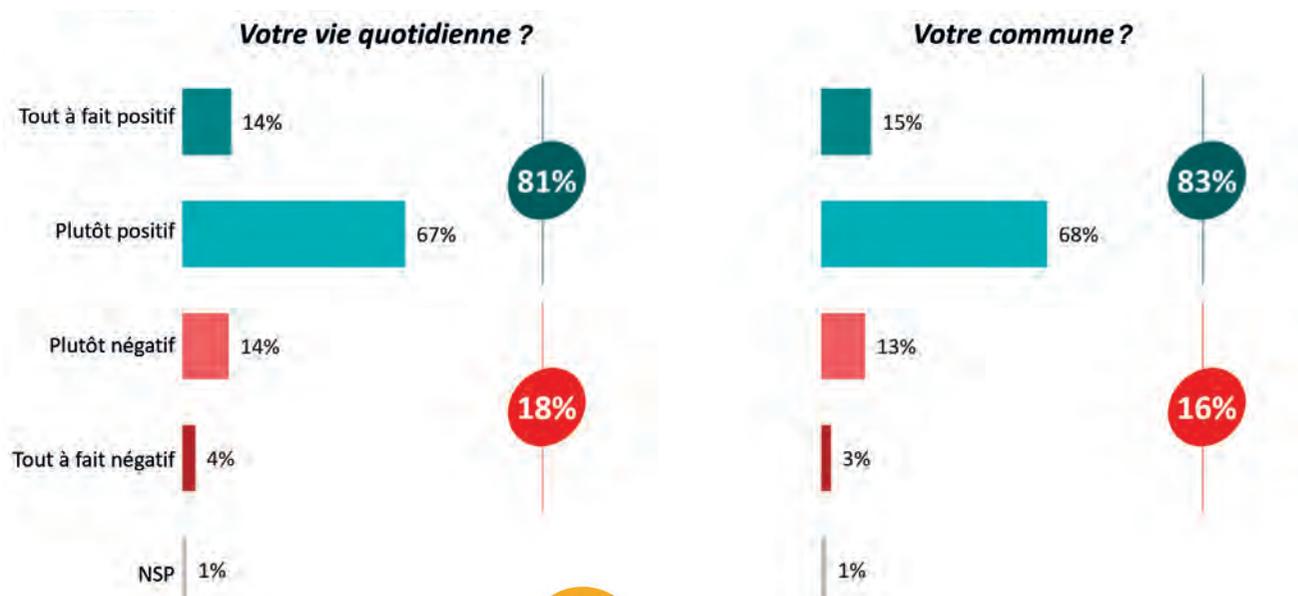
Notre Agglo a lancé une étude afin d'analyser quelle est la perception des habitants vis-à-vis de nos services et de nos projets et de mieux connaître leurs attentes.

Cette étude qui vise à mesurer le degré de satisfaction de nos habitants vis-à-vis de nos actions, a été réalisée auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de notre population âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie-socio-professionnelle et de zone de résidence.

Les interviews ont été réalisés par téléphone du 15 au 23 novembre dernier selon la norme ISO20252.



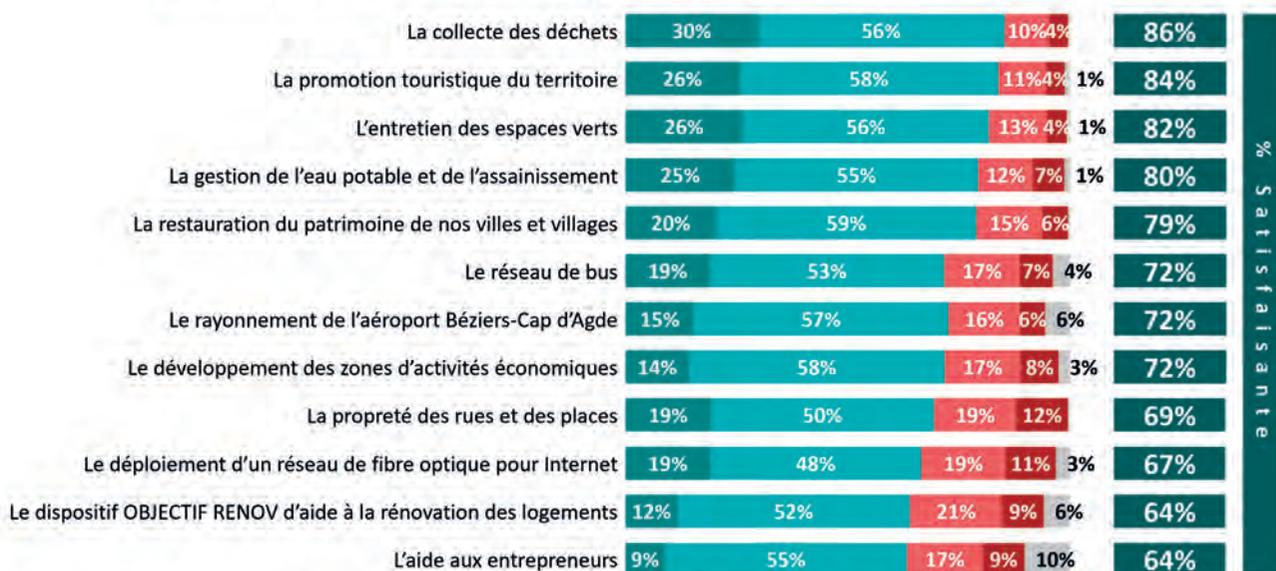
Comment jugez-vous l'apport de l'Agglo Hérault Méditerranée pour :



81% de nos habitants jugent de manière positive l'apport de l'Agglo dans leur vie quotidienne. Avec 93%, les jeunes (18-24 ans) sont particulièrement positifs.



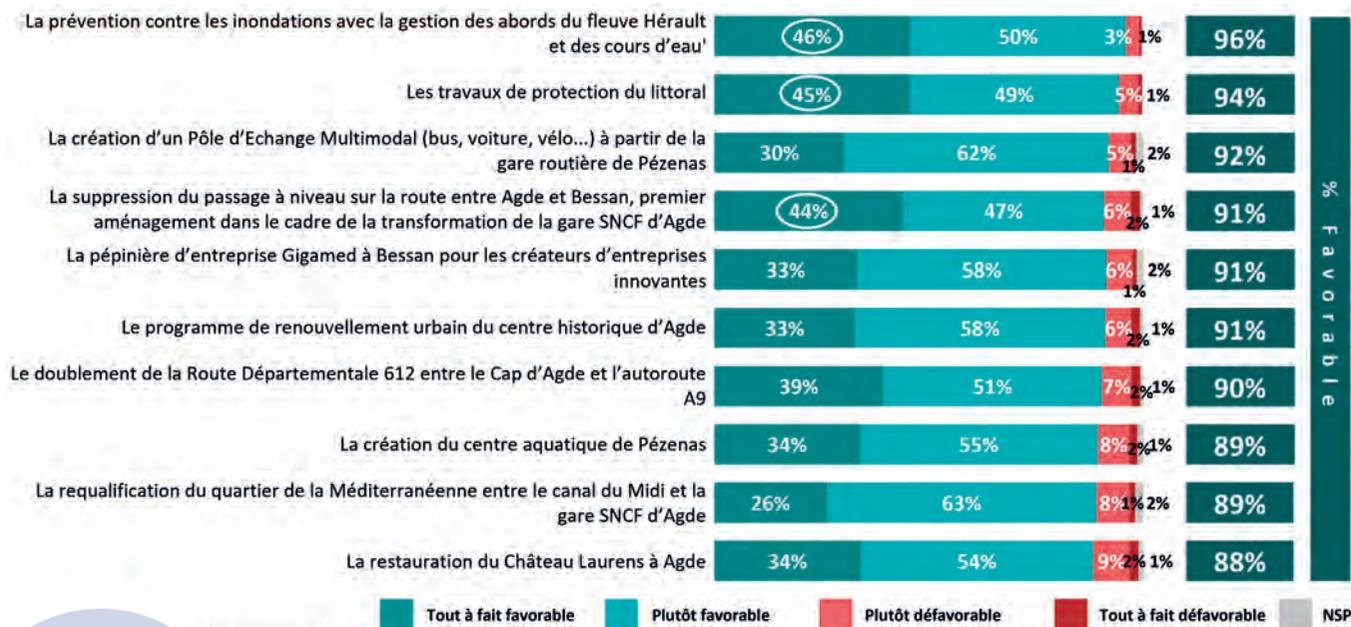
Que pensez-vous de l'action de l'Agglo ?



L'action de l'Agglo est largement approuvée par les habitants. Cette satisfaction globale est nourrie par la qualité du travail réalisé par notre Agglo, notamment en matière de restauration du patrimoine de nos villes et villages, d'entretien des espaces verts, de gestion de l'eau et de l'assainissement ou encore la promotion touristique de notre territoire.



Êtes-vous favorable aux projets menés par l'Agglo ?



Les différents projets de l'Agglo bénéficient d'un soutien extrêmement marqué : 9 habitants sur 10 y sont favorables.



Selon où vous habitez, qu'attendez-vous de l'Agglo ?

• Les trois projets prioritaires :

1. La protection du littoral en anticipant les effets du changement climatique (52%)
2. Attirer de nouvelles entreprises pour créer de l'emploi (52%)
3. Promouvoir les énergies renouvelables pour réduire les factures énergétiques (51%)



• Les trois projets prioritaires :

1. La protection du littoral en anticipant les effets du changement climatique (66%)
2. Attirer de nouvelles entreprises pour créer de l'emploi (55%)
3. Le développement de l'agriculture et des circuits courts pour favoriser la consommation de produits locaux (48%)



• Les trois projets prioritaires :

1. La protection du littoral en anticipant les effets du changement climatique (56%)
2. Attirer de nouvelles entreprises pour créer de l'emploi (56%)
3. Le développement de l'agriculture et des circuits courts pour favoriser la consommation de produits locaux (48%)

• Les trois projets prioritaires :

1. Attirer de nouvelles entreprises pour créer de l'emploi (61%)
2. La protection du littoral en anticipant les effets du changement climatique (52%)
3. Le développement de l'agriculture et des circuits courts pour favoriser la consommation de produits locaux (48%)

• Les trois projets prioritaires :

1. Attirer de nouvelles entreprises pour créer de l'emploi (58%)
2. La protection du littoral en anticipant les effets du changement climatique (52%)
3. Le développement de l'agriculture et des circuits courts pour favoriser la consommation de produits locaux (44%)



Pour les personnes interrogées, quelle que soit leur commune de résidence, la protection du littoral figure comme l'un des projets prioritaires à mettre en œuvre avec l'attraction de nouvelles entreprises pour créer de l'emploi.



Comment vous déplacez-vous dans l'Agglo ?



La voiture est le premier moyen de transport utilisé par les habitants de l'Agglo : 86% l'utilisent au moins une fois par semaine soit plus que la moyenne des Français (80%). L'utilisation des transports en commun (bus, train) est en phase avec ce qui est observé nationally : 14% des habitants déclarent prendre le bus au moins une fois par semaine et 9% prennent le train au moins une fois par semaine.

Les jeunes (18-24 ans) utilisent davantage les transports en commun. Plus d'un tiers prend le bus (36%) et près d'un tiers le train (30%) au moins une fois par semaine. Rappelons qu'ils ont également une perception très positive de l'action de l'Agglomération sur leur vie quotidienne.

Les pistes cyclables installées sur le littoral jouent en faveur de l'utilisation du vélo : les habitants résidant sur le littoral sont plus nombreux à utiliser le vélo.





Dans quelle ville travaillez-vous ?



Communes citées <10% :

- Montpellier (7%)
- Communes du centre de l'agglomération (6%)
- Sète (3%)
- Communes du littoral de l'agglomération (hors Agde – 2%)
- Communes de l'est de l'agglomération (1%)
- Communes de l'ouest de l'agglomération (hors Pézenas – 1%)
- Autres villes (6%)



L'Agglo Hérault Méditerranée est un territoire cohérent économiquement, grâce à Agde et Pézenas. La majorité des actifs résident et travaillent au sein de l'Agglomération. 30% des actifs ont cité Agde comme lieu de travail, suivi par Pézenas citée par 15% des actifs.

Les habitants d'Agde et de l'Ouest du territoire bénéficient de l'attractivité des deux zones d'emploi d'Agde et Pézenas. La majorité des actifs qui résident à Agde y travaillent également (58%), tout comme la majorité des actifs de l'ouest du territoire travaillent dans leur zone de résidence (50% dont 39% à Pézenas).

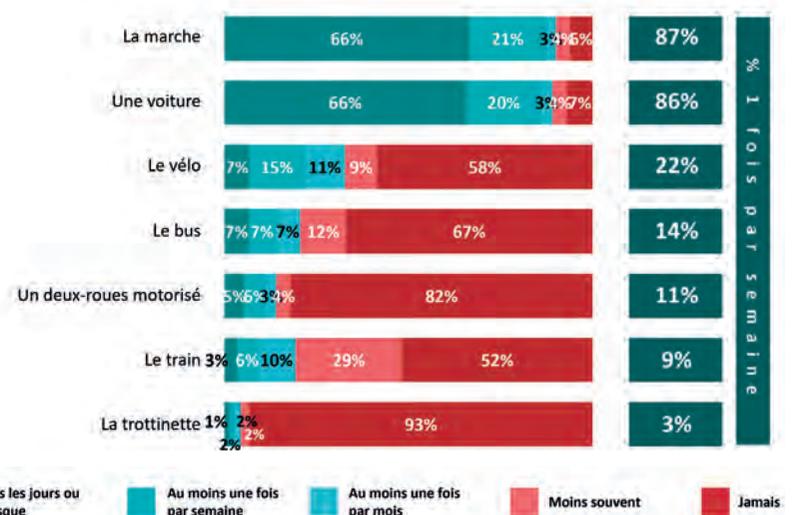


6 actifs sur 10 travaillent au sein de l'Agglo

Agde est la ville qui attire le plus les actifs au sein du territoire, que ce soit les résidents de la zone d'Agde, mais aussi les résidents de l'ensemble des zones aux alentours : plus d'un quart des actifs habitant dans les communes du centre et du littoral (hors Agde) viennent travailler à Agde (25% et 26%).



A quelle fréquence utilisez-vous les modes de déplacement suivants ?



[Lycée]

Présentation du campus connecté aux professeurs



François Perea, vice-président en charge de l'habitat et la politique de la ville à l'Agglo est intervenu au lycée Auguste Loubatières à Agde auprès du proviseur Samir Ziane et d'une quinzaine de professeurs afin de présenter le campus Connecté situé à Agde. Cette réunion a été l'occasion de mettre en avant les atouts de cet équipement unique sur notre territoire (accompagnement de l'étudiant par un tuteur, salles de cours connectées, 1200 formations proposées, droit aux aides étudiantes ...)

En mars prochain, les lycéens en Terminale devront formuler leurs vœux via la plateforme en ligne Parcoursup.

D'INFOS

Campus connecté
32 rue Jean Roger - AGDE
Courriel : campus-connecte@ville-agde.fr
Tél : 04 99 47 48 82

[Réseaux sociaux]

Restez connectés !

Restez connectés et rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux ! Chaque jour, nous vous proposons de découvrir une nouvelle info en lien avec nos projets, nos services, nos compétences. À partager sans modération :)

Site : www.agglo-heraultmediterranee.net

f @agglohm

📷 @agglohm

in L'Agglo Hérault Méditerranée

📺 L'Agglo Hérault Méditerranée

[Pézenas 2022]

Boby Lapointe et Molière à l'honneur

Pour célébrer comme il se doit ces deux artistes "nés" à Pézenas ("*si Jean-Baptiste Poquelin est né à Paris, Molière est né à Pézenas*", selon Marcel Pagnol), la Ville de Pézenas, avec le soutien de l'Agglo Hérault Méditerranée, de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée, de la DRAC Occitanie, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault, lance Pézenas 2022 pour fêter les 400 ans de Molière et les 100 ans de Boby Lapointe.

Dès le 15 janvier et jusqu'au 31 décembre 2022, plus de 60 rendez-vous artistiques interdisciplinaires seront proposés dans tous les établissements culturels du territoire et dans les rues de la Ville.

Pour Armand Rivière, Maire de Pézenas et 1^{er} vice-président de l'Agglo "*l'année 2022 sera une année de relance culturelle après cette crise sanitaire. Une année de production culturelle importante car nous le devons à nos artistes, aux intermittents du spectacle et à l'ensemble des habitants de Pézenas et du territoire de l'Agglo*".



[Transition écologique]

Signature du contrat de relance



Gilles D'Ettoire, Président de l'Agglo Hérault Méditerranée et Pierre Castoldi, Sous-Préfet de Béziers, ont signé le Contrat de relance et de transition écologique pluriannuel (2021-2027) qui vise à traiter l'ensemble des enjeux de notre territoire en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie et d'emploi, d'agriculture ou encore d'aménagement numérique.

Le Président de l'Agglo a ainsi rappelé que de nombreux projets sont éligibles dans les 20 communes de notre territoire. Il a notamment évoqué la future zone de la Méditerranéenne à Agde, les centres aquatiques "Ô Pézenas" et de l'Archipel, et le futur centre de tri des déchets à St-Thibéry.

[Archéologie]

Agde : Découverte d'un pavage en basalte



Le service archéologique de l'Agglo Hérault Méditerranée facilite la détection et la sauvegarde d'éléments du patrimoine archéologique susceptibles d'être menacés par des travaux lors d'aménagements.

Il est intervenu en décembre dernier aux côtés de l'Institut National de Recherche Préventive Archéologique et de la

ville d'Agde pour réaliser un diagnostic archéologique en amont du projet de réaménagement de l'ensemble de la Promenade.

Des tranchées allant de 40 cm à 3 mètres de profondeur maximum ont été réalisées pour atteindre le sol rocheux. Parmi les vestiges retrouvés : un pavage en basalte devant l'Office de tourisme du centre-ville. Les archéologues expliquent que cette découverte aurait un rapport avec une voie ou une place datant du moyen âge.

Les chercheurs devront poursuivre leurs analyses pour déterminer la date précise. À suivre...

[Saint-Pons-de-Mauchiens]

Restauration de la chapelle du Pic

Dans le cadre de l'aide octroyée par notre Agglo à la valorisation du petit patrimoine de nos communes, un nouveau chantier de restauration vient de se terminer sur la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens. Il s'agit de la chapelle du Pic, construite en 1898 par l'abbé Blaquière, pour protéger la statue de Notre Dame d'Espérance déposée en 1881 par l'abbé Dessalles sur une petite butte située face au village. Les travaux engagés ont permis de décaper le monument et de permettre sa reprise au mortier avec l'application d'une patine. Le montant de l'opération s'est élevé à 21 036€ HT dont 10 000€ d'aides apportées par notre Agglo.



[Demandes d'autorisation d'urbanisme]

Déposez-les en ligne !

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez déposer un permis de construire, d'aménager, de démolir, faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, l'Agglo met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible depuis son portail :

www.agglo-heraultmediterranee.net

Les services instructeurs de notre Agglo et les services de votre commune* restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès l'élaboration de votre dossier !

**Ce service en ligne concerne 19 communes de l'Agglo à l'exception de la commune de Cazouls-d'Hérault qui n'a pas délégué l'instruction des autorisations d'urbanisme à l'Agglo.*

[VINO CAP]

La cave ouverte à l'année

La cave Vinocap située au rez-de-chaussée de la pépinière d'entreprises Gigamed, sur le parc d'activités économiques Héliopôle à Bessan est désormais ouverte à l'année du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Cette cave de la Route des vignes et des pêcheurs



propose un assortiment de vins de 30 producteurs de notre territoire en vente directe. Vins rosé, rouge, blanc, de l'entrée de gamme à la cuvée de prestige, chacun y trouvera son bonheur !

À seulement 200 mètres de l'échangeur autoroutier de l'A9, la cave Vinocap est idéalement positionnée pour accueillir les amateurs de bons vins.

Son ouverture permanente s'inscrit dans une démarche d'offre œnotouristique afin de valoriser les producteurs locaux et le développement des circuits courts.

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

[Florensac]

Entretien du cours d'eau de la Pissine

Les équipes sont intervenues sur le cours d'eau de la Pissine, affluent du fleuve Hérault, pour évacuer les embâcles, les déchets et les arbres morts. L'objectif est de lutter contre les inondations en favorisant le bon écoulement des eaux. Le débroussaillage de la digue qui ceinture la ville a été également réalisé.



[Pézenas]

Vidange du réservoir d'eau



Les équipes du service eau et assainissement sont intervenues au réservoir d'eau situé au-dessus de La Butte du Château à Pézenas, pour vidanger et nettoyer les bassins. L'eau qui arrive du fleuve Hérault est acheminée sur les trois bassins de stockage de la ville, pour être ensuite distribuée aux habitants de la commune. Lors de leur intervention, ils ont évacué, un bouchon constitué de racines d'arbres de plus de 5 mètres qui freinait le débit de l'eau !

[Portiragnes]

Entretien des épanchoirs



L'Agglo assure l'entretien et le nettoyage des épanchoirs situés aux abords du Canal du Midi. Les équipes interviennent 3 fois par an pour débroussailler et enlever les rejets de végétaux afin de faciliter l'écoulement des eaux, en cas de fortes pluies.

Pour rappel, les épanchoirs agissent comme des déversoirs et permettent pour certains, l'irrigation de champs agricoles. Fortement endommagés par l'usure du temps, trois épanchoirs ont déjà fait l'objet de travaux de restauration pour un montant de 768 250€, financés principalement par notre Agglo (36.6%), mais aussi par l'Europe via les fonds FEDER (23.4%), l'Etat (20%) et la Région Occitanie (20%).

[Patrimoine arboré]

Traitement des pins

Afin de ne pas gêner la circulation et la population, les agents sont intervenus de nuit afin de traiter les pins contre les dégâts causés par la chenille processionnaire. Ils ont utilisé un produit naturel biologique inoffensif pour les hommes et les animaux.

Les équipes doivent effectuer ce traitement car ces chenilles sont responsables du dépérissement et éventuellement de la mort des arbres. Une fois que les pins sont atteints, la propagation peut être rapide auprès des arbres environnants.

L'Agglo Hérault Méditerranée recense à travers ses 20 communes 5000 pins urbains.



[Pépinière d'entreprises Gigamed]

Appel à candidatures



Gigamed lance un appel à candidatures pour permettre aux jeunes entreprises, quel que soit leur secteur d'activités, de rejoindre l'un des ateliers et/ou bureaux de la pépinière, à Bessan ou à Saint-Thibéry.

Si vous avez une activité innovante, un concept différenciant, un projet à potentiel en termes de création d'emplois et de développement, si vous avez besoin d'un espace pour concevoir, assembler, préparer, stocker et/ou d'un bureau, si vous recherchez du soutien, du réseau, des moyens mutualisés, alors la pépinière Gigamed est faite pour vous !

En candidatant, vous aurez peut-être la possibilité de faire partie des lauréats et ainsi bénéficier d'un programme accélérateur pour lancer et réussir votre projet. Clôture des dossiers mi-février 2022.

CD'INFOS

Dépôts des candidatures sur <https://investinblue.fr>

✉ gigamed@agglohm.net

[Pinet]

Lancement de la commercialisation du Parc d'Activités économiques



La commercialisation des lots du nouveau parc d'activités économiques "le Roubié" sur la commune de Pinet a démarré. Avec ce nouveau projet, l'Agglo propose une offre foncière économique à destination des chefs d'entreprises et des porteurs de projets.

Situé en continuité Nord du centre-ville et en bordure de l'autoroute A9, le parc du Roubié contribuera à maintenir et développer l'activité économique sur un site approprié. Le Roubié s'étend sur 4,5 ha et propose 20 lots viabilisés avec une superficie jusqu'à 1635m².

CD'INFOS

- **Contacts commercialisation / implantation :**
BLUE - Invest in Sète Cap d'Agde Méditerranée
✉ contact@investinblue.fr
- **Services économiques Hérault Méditerranée :**
✉ économie@agglohm.net au 04 99 47 48 61

[Rencontres industrielles]

Salon Intersud 2021

L'Agglo a participé au salon InterSud qui s'est déroulé au parc des expositions de Béziers.

Une nouveauté pour cette édition 2021, "Le Prix InterSud de l'innovation industrielle" décerné à l'une des six start-up des pépinières d'entreprises en lice (BIC de Montpellier, Gigamed, Innovosud). La start-up "Tec-Wec Networks" hébergée à Gigamed Bessan, représentée par son fondateur Arnaud Vieux est arrivée à la 4^{ème} place.

[Espaces de coworking]

150m² disponibles

Envie d'un espace de travail agréable et fonctionnel, propice aux échanges et aux rencontres professionnelles ?

Direction les pépinières d'entreprises Gigamed de l'Agglo Hérault Méditerranée. Avec un total de 150 m² d'espaces de coworking à Gigamed (Bessan) et Gigamed Explore (Saint-Thibéry) vous avez la possibilité de réserver à la demi-journée, la journée ou à la semaine. Contact Gigamed : Tél. 04 99 47 48 93

[Innovation]

Concours "la start-up est dans le pré"

L'Agglo a accueilli en octobre dernier la finale du concours "la start-up est dans le pré" dans sa pépinière d'entreprises Gigamed à Bessan. À l'issue de cette finale, différents prix ont été remis aux lauréats : Le **prix Région** a été décerné à **Aline Galniche** pour son projet Phénix qui prévoit la réutilisation des drêches dans l'alimentation.

Le **prix des Partenaires** a été remis à **Arthur Becquart** avec le projet Omara qui valorise la caméra thermique, équipement indispensable pour les pompiers.



SÈTE CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

NOUVELLE DESTINATION ÉCONOMIQUE



Ici, pas de frontières pour le business. Sète Agglopôle Méditerranée et Cap d'Agde Méditerranée se réunissent pour créer Blue, l'agence d'attractivité économique. Parce que nous nous ressemblons, parce que nous nous complétons, ensemble, aujourd'hui nous imaginons des solutions pour tous les créateurs de valeur ajoutée.

**INVEST IN
SÈTE CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE**

BLUE
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



LANCEMENT DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ

Blue-Invest in Sète Cap d'Agde Méditerranée, la nouvelle destination économique



Les communautés d'agglomération de Sète Agglopôle Méditerranée et Hérault Méditerranée ont officialisé le 21 octobre dernier leur rapprochement en matière de développement économique avec la création d'une agence d'attractivité commune, BLUE - Invest in Sète Cap d'Agde Méditerranée, en partenariat avec la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée et la CCI Hérault.

Suite à la crise sanitaire et face à la nécessité de relancer l'économie, Gilles D'ETTORE Président de l'Agglo Hérault Méditerranée et François COMMEINHES Président de Sète Agglopôle Méditerranée ont décidé de créer l'agence d'attractivité "BLUE" dans laquelle tous les acteurs sont engagés : les collectivités, les partenaires publics mais aussi les entrepreneurs.

Faire émerger les filières innovantes

L'agence d'attractivité BLUE a pour un objectif de promouvoir la nouvelle destination économique "Sète Cap d'Agde Méditerranée" afin d'attirer de nouvelles entreprises et de créer de l'emploi dans des secteurs innovants : économie bleue, économie circulaire, audiovisuel, numérique, agroalimentaire, sport, santé, art de vivre ou encore dans les secteurs traditionnels de la pêche, de la viticulture et du tourisme.



🔦 Créer un guichet unique

Pour attirer de nouvelles entreprises, l'agence BLUE proposera une offre multiservices pour répondre à toutes les questions que se posent les porteurs de projets. Pour les convaincre de venir s'implanter sur notre territoire, l'agence leur apportera toutes les réponses opérationnelles et techniques (informations concernant l'offre foncière, le cadre de vie, la mobilité, la formation, les crèches, les écoles...) au-delà des aides et de l'accompagnement traditionnel proposé. L'agence d'attractivité va ainsi constituer un guichet unique dans lequel seront associés la CCI et la Région Occitanie, pour parler d'une même voix et de façon organisée auprès des porteurs de projets.

🔦 Animer le tissu économique

Avec l'objectif de fédérer et d'impliquer les acteurs du territoire dans cette démarche d'attractivité économique, un comité d'orientation stratégique réunira au sein de l'Agence des structures qualifiées telles que AD'OCC, Thau Initiative, Initiative Béziers Ouest Hérault, French Tech, Business Angel Occitanie ainsi que des acteurs territoriaux tels que les Offices du Tourisme de Sète Agglo-pôle et Cap d'Agde Méditerranée, le Syndicat mixte du Bassin de Thau, la SPL Bassin de Thau ou encore Port Sud de France.

La volonté est de travailler en partenariat pour rapprocher l'institutionnel du tissu économique et des acteurs privés. La volonté est d'essayer de dégager des initiatives vertueuses et de répondre aux problématiques des entreprises.

Un "Club des entrepreneurs Sète Cap d'Agde Méditerranée" sera également lancé début 2022 réunissant toutes les entreprises qui le souhaitent afin de rapprocher acteurs publics et privés et favoriser des initiatives communes en réponse aux problématiques du tissu économique.

🔦 Une gouvernance mixte

Elle regroupe collectivités territoriales, entreprises et personnes morales publiques ou privées qualifiées.

La Coprésidence revient à Gilles D'ETTORE et François COMMEINHES ; les Vice-présidences à Caroline MATEU (Hexis), Thyl ZOETE (Eiffage), Jean-Guy MAJOUREL (Sète Agglo-pôle) et Laurent DURBAN (Hérault Méditerranée).



RETOUR SUR LE LANCEMENT DE L'AGENCE BLUE

› Pour Gilles D'Ettoire

" Avec la création de ce service économique innovant, nous allons faire en sorte que la relance soit au rendez-vous et créer de l'emploi sur notre territoire qui offre un cadre de vie et un potentiel exceptionnel. L'agence d'attractivité nous permet aujourd'hui de repenser l'après COVID et de pouvoir attirer de nouveaux chefs d'entreprise en provenance des grandes métropoles.

Je voulais également préciser qu'entre François Commeinhes et moi, c'est une histoire de confiance et de convictions partagées depuis 20 ans car nous avons été élus en même temps et nous avons travaillé ensemble sur de nombreux projets. Nos territoires sont très complémentaires et nous pouvons aujourd'hui passer à l'action avec le soutien de nos partenaires la Région Occitanie et la CCI de l'Hérault. "

› Pour Jalil Benabdillah

" De nombreux territoires ont gagné en maturité grâce à une remise en cause après cette période de crise sanitaire. Le lancement de l'agence BLUE est une opportunité réelle pour ces 2 territoires et nos démarches sont complémentaires. En effet, avec l'agence AD'OCC de la Région, nous avons 2 objectifs : le premier, c'est l'attractivité en permettant à notre Région d'être visible aux échelles nationales et internationales pour attirer les investisseurs, le deuxième, c'est de créer de la richesse et de l'emploi sur les territoires".



Le lancement officiel de l'agence BLUE s'est déroulé au Tarbouriech St Barth' à Marseillan, en présence de Gilles D'Ettore, Président de l'Agglo Hérault Méditerranée, François Commeinhes, Président de Sète Agglopôle Méditerranée, de Jalil Benabdillah, vice-président délégué à l'économie, l'emploi, l'innovation et la réindustrialisation de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée, André Deljarry, Président de la CCI Hérault et de Pascal Pintre, directeur général de Blue Invest in Sète Cap d'Agde Méditerranée.



EN CHIFFRES

La destination Sète Cap d'Agde Méditerranée

- 34 communes dont Sète, Agde, Frontignan et Pézenas
- Plus de 200 000 habitants à l'année et plus de 500 000 en été
- Une croissance démographique de +1 %
- 35 000 entreprises ; 2600 créations d'entreprise en 2020
- 51 parcs d'activités économiques
- 4 pépinières d'entreprises
- Près de 200 ha de friches industrielles mobilisables en foncier économique à une échéance de 3 à 10 ans.
- 1 port régional Sète Port Sud de France
- Cap d'Agde 1^{ère} station balnéaire de France
- Balaruc-les-Bains 1^{ère} station thermale de France
- 1 aéroport Béziers Cap d'Agde et un 2^{ème} à proximité directe, celui de Montpellier
- 1 carrefour autoroutier A9, A61, A75
- Plusieurs ports de plaisance.

› Pour François Commeinhes

" Nos deux territoires jouissent d'une forte attractivité, avec une qualité de vie et un environnement exceptionnel. Il faut donc redoubler d'efforts pour tirer parti de cette situation en matière de développement économique dans des secteurs innovants comme l'économie bleue, le numérique, l'industrie cinématographique, sans oublier nos secteurs d'activités historiques que sont le tourisme, la pêche et la viticulture ".

› Pour André Deljarry

" Aujourd'hui, l'agence BLUE est une belle image de transversalité du territoire qui comporte plus de 35 000 entreprises dynamiques. Si cet exemple pouvait être repris dans d'autres territoires ce serait bien, car cette dynamique de territoire est pour nous, chambre de commerce et de l'industrie une évidence pour mettre en lumière nos entreprises locales ".

› Pour Pascal Pintre

" La nouvelle destination économique Sète Cap d'Agde Méditerranée va proposer une véritable offre d'accueil avec 51 parcs d'activité économiques, deux aéroports, une ligne LGV et un carrefour autoroutier. Avec près de 500 000 résidents la moitié de l'année, nous disposons d'un fort potentiel économique pour les chefs d'entreprises et les nouveaux investisseurs qui souhaitent s'implanter sur notre territoire. L'agence BLUE est justement là pour les identifier, les accompagner et leur offrir toutes les garanties pour faciliter leur installation ".

CD'INFOS

Pascal Pintre
Mail : pascal.pintre@investinblue.fr
www.investinblue.fr

AGDE, CŒUR DE VILLE

Le renouveau de l'îlot Brescou



Ce projet urbain marque l'entrée/sortie du cœur de ville d'Agde par un geste architectural contemporain.

Le Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la ville d'Agde identifie des secteurs prioritaires de réhabilitation pour lesquels un programme d'investissements de 32 M€ va être engagé. L'îlot Brescou est le premier quartier concerné par ce dispositif. D'importants travaux d'aménagements urbains vont démarrer fin 2022.

Situé face à la promenade d'Agde, à proximité du centre historique, il est délimité par les rues Brescou, Château-dun, Jean-Jacques Rousseau et l'avenue Général de Gaulle.

Un projet de réhabilitation global

La concession d'aménagement a été attribuée à la société PROMEO qui propose un projet contemporain, ancré dans la tradition architecturale agathoise avec la reprise d'éléments en basalte. Près de 90 logements vont être proposés : des logements locatifs sociaux destinés aux seniors et de l'accession à la propriété abordable PLS (prêt locatif social). Avec ses loggias, son jardin partagé sur le toit et une salle commune pour les activités, cet ensemble architectural lumineux et végétalisé privilégie non seulement la qualité de vie mais aussi le bien-être de ses habitants. Cet îlot accueillera une maison de santé, une pharmacie, des commerces de proximité et un parking souterrain pour répondre aux besoins des habitants.

Un chantier d'envergure

"La ville dispose d'une importante maîtrise foncière, ce qui va nous permettre d'avancer rapidement", précise François Perea, vice-président délégué à l'habitat et à la politique de la ville. Ce chantier qui commencera en 2023, une fois l'ensemble des acquisitions réalisées, va suivre les travaux d'aménagement de la Promenade. Il se déroulera en 2 phases successives : de la Promenade à la superette et de la superette à la banque située avenue du Général de Gaulle.

Le coût prévisionnel de ce chantier est estimé à 17 014 599€. L'Agglo Hérault Méditerranée et la ville d'Agde y participent chacune à hauteur de 700 000€. L'agence nationale de renouvellement urbain finance le projet à hauteur de 2 099 533€. Le reste des opérations est à la charge de PROMEO.





Une continuité urbaine

François Perea rappelle qu'avec la réalisation de cet îlot, l'objectif est "de permettre l'accueil d'Agathois qui ne souhaitent pas aller en maison de retraite mais aussi l'accueil de nouvelles populations actives. D'un point de vue urbanistique, ce projet s'inscrit dans l'aménagement d'un axe continu, depuis le Château Laurens avec la future passerelle vers la médiathèque et le théâtre jusqu'à l'ancien hôpital Lachaud, rue de l'égalité, réhabilité pour créer des logements pour les jeunes".



Un cœur de ville en reconquête

Avec sa cathédrale et ses nombreux hôtels particuliers en basalte, la cité d'Agde offre un ensemble patrimonial remarquable. Sa situation, en bordure du fleuve Hérault, mais aussi sa proximité avec la gare, le futur quartier de la Méditerranéenne et le port fluvial en font un point d'ancrage attractif pour les personnes qui veulent réinvestir ou investir dans le centre-ville. "Il faut aussi une qualité de vie commerciale, des équipements innovants, des services publics précise François Perea, et le NPNRU nous donne les moyens d'agir pour réinventer ce cœur de ville tout en respectant son histoire plurimillénaire. Il nous permet de porter un projet urbain ambitieux qui s'inscrit d'abord dans la Cité et dans son bourg médiéval pour s'ouvrir aux faubourgs immédiats grâce à un maillage de voies douces".

L'îlot bénéficie d'une situation privilégiée en interface entre le centre ancien et les faubourgs de la Ville.



DES QUARTIERS TRANSFORMÉS

Grâce aux fonds obtenus par le NPNRU, 5 autres îlots vont retrouver un second souffle et faire l'objet d'une rénovation complète :

- ➔ Le quartier de la République, autour de l'ancienne école Notre Dame qui englobe la place des Halles.
- ➔ L'îlot de l'amour.
- ➔ L'îlot terrisse.
- ➔ L'espace Perben près de la maison du cœur de ville.
- ➔ Le quartier Lachaud qui va accueillir des logements pour les jeunes et les saisonniers.

CENTRE AQUATIQUE “ Ô PÉZENAS ”

L'apprentissage de la natation : une priorité pour notre territoire



La halle bassin abrite le bassin d'apprentissage de 200m² ainsi que la pataugeoire de 30m².



Les élus de l'Agglo ont visité le chantier du centre aquatique de Pézenas, actuellement en cours de construction. Ils ont réaffirmé le souhait de faire de cet équipement, un atout majeur pour permettre à tous, l'accès à la natation qu'elle soit éducative, sportive, de loisir ou de bien-être.

Dix ans après la construction du centre aquatique de l'Archipel à Agde, l'Agglo Hérault Méditerranée a lancé un chantier d'envergure à Pézenas de près de 11 millions d'euros, qui va bénéficier à l'ensemble des habitants du territoire et notamment à ceux des communes du Nord.

Pour le Président de l'Agglomération et Maire d'Agde, Gilles D'ETTORE " la construction de cet équipement affirme notre volonté politique d'équiper la ville de Pézenas d'un centre aquatique moderne, respectueux de l'environnement et qui va permettre de faciliter l'apprentissage de la natation à tous les scolaires des communes du Nord de ce territoire".

Cet équipement aquatique, dont l'ouverture est prévue en Juin 2022, va proposer 5 788 m² d'espaces innovants et d'activités de qualité avec une halle bassin, un bassin nordique, un splashpad et des plages végétalisées.

Son architecture bioclimatique en fait un équipement moderne et respectueux de l'environnement : il est économe en énergie, en coûts de construction et de fonctionnement grâce aux travaux de géothermie qui permettent de capter l'eau chaude naturelle (32°) à 800 mètres de profondeur.



"Cet établissement vient enrichir l'offre de ce territoire pour faire de notre destination "une destination de bien-être"" a-t-il précisé.

À l'issue de cette visite, le 1^{er} Vice-Président de l'Agglo et Maire de Pézenas, Armand RIVIÈRE a dévoilé le nom donné



à ce futur équipement aquatique : "Ô Pézenas" : " Cette identité visuelle rappelle le patrimoine culturel avec une évocation de la marinière de Bobby Lapointe et de la moustache de Molière. Ce logo en 2 parties scelle l'alliance entre la mer et les terres". Le Maire de Pézenas s'est félicité de la position centrale de ce centre aquatique, situé au cœur des établissements scolaires et du complexe sportif et à proximité du cœur de ville. Il a également annoncé que "le parvis du centre aquatique portera le nom de Michel JAMMES, qui fut l'un des maîtres-nageurs les plus assidus de cette piscine".

Le conseiller départemental, vice-président de l'Agglo et Maire de Florensac, Vincent GAUDY, a tenu à remercier l'ensemble des associations pour leur implication auprès des jeunes : " Dans un territoire maritime et fluvial comme le nôtre, l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge doit être une priorité pour éviter les drames ". Il a tenu également à " remercier l'ensemble des entreprises qui travaillent sur ce chantier et qui permettent de créer ou de maintenir de l'emploi ".

Un projet scolaire innovant

À partir de la rentrée 2022 les 2 centres aquatiques de l'Agglo auront comme socle commun le projet scolaire "l'aisance aquatique".

L'aisance aquatique est définie comme la capacité d'une personne à entrer dans l'eau de différentes façons, à s'immerger complètement, à remonter à la surface, à flotter sans engins de flottaison et à se déplacer sur une courte distance afin de regagner le bord et sortir seul de l'eau.



CALENDRIER DES TRAVAUX

- **Octobre 2020**
Lancement des travaux de démolition de la piscine de Pézenas créée en 1968.
- **Mars 2021 :**
Démarrage de la construction du centre aquatique.
- **Juin 2022**
Réception prévisionnelle du chantier.



11 MILLIONS D'EUROS



- Le montant de l'investissement est chiffré à 11 millions d'euros. Il est financé par l'Agglo avec une participation de l'État, de la Région Occitanie, du département de l'Hérault et de la ville de Pézenas.
- À ce montant global, s'ajoutent les travaux liés à la canalisation de la géothermie chiffrés à 564 000€. Ils sont co-financés par notre Agglo, le fonds européen au titre du FEDER et l'Etat.

→ Les clubs sportifs

Les clubs affiliés à une fédération reconnue par le ministère chargé des sports et situés sur le territoire de l'Agglo bénéficieront de la gratuité sur les créneaux qui leur seront dédiés.

→ Le pass Agglo

À partir de la rentrée 2022, un Pass aquatique sera proposé à nos habitants. Il leur permettra de profiter de l'offre des centres aquatiques d'Agde et de Pézenas à des tarifs préférentiels.

→ La gratuité des bus !

Le 1^{er} janvier 2023, avec la mise en place de la gratuité de notre réseau de bus Cap'Bus, nos 80 000 habitants pourront se rendre facilement et gratuitement en bus, dans ces 2 équipements.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Inauguration d'une centrale solaire à Saint-Thibéry



Gilles D'Ettoire, Maire d'Agde et Président de l'Agglo Hérault Méditerranée, Sébastien Frey, conseiller départemental de l'Hérault et Président du SICTOM Pézenas-Agde, Jean Augé, Maire de Saint-Thibéry et Ludivine Rodriguez, responsable agence Languedoc-Roussillon chez TotalEnergies ont inauguré "La Potence", une centrale photovoltaïque au sol posée sur l'installation de stockage de déchets inertes de Saint-Thibéry.

La centrale solaire de la Potence est un projet initié par la commune de Saint-Thibéry, le SICTOM de Pézenas-Agde et la Société d'Economie Mixte Production Énergétique Renouvelable (SEMPER), en partenariat avec TotalEnergies. Elle se situe sur un casier réhabilité de l'installation de stockage de déchets inertes intercommunale. "Nous avions un site pollué, un ancien centre d'enfouissement de déchets, nous nous retrouvons aujourd'hui avec un beau site réhabilité qui permet d'avoir une production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Ce n'est que le début, d'autres projets similaires arriveront dans les mois et années à venir comme les ombrières du motocross", a annoncé Jean Augé.

Produire de l'énergie solaire

Comme l'a souligné le Président Gilles D'Ettoire, "notre territoire bénéficie d'un taux de jours d'ensoleillement par an conséquent. Nous voulons développer l'énergie solaire car elle reste la solution écologique la mieux acceptée par nos habitants". Sébastien Frey a rappelé que "le SICTOM est également un établissement public porteur d'un message politique et un acteur majeur engagé dans la transition écologique. Il s'est félicité d'annoncer "qu'avec cette installation, Saint-Thibéry est désormais une ville à énergie positive".

Le respect de la biodiversité

La zone d'implantation de la centrale a été définie en fonction des différents enjeux environnementaux : aucune espèce ou habitat protégé n'ont été impactés. Après la découverte d'une espèce protégée sur la moitié sud (habitat du lézard ocellé), la zone d'équipement a été réduite de 1,6 ha afin de développer un projet plus respectueux de la biodiversité qui ne dénature pas le paysage environnant.



DANS LE FUTUR

Issue du même partenariat, l'installation d'une nouvelle infrastructure a démarré. Il s'agit des ombrières du motocross de Saint-Thibéry. La puissance de 494 kWc va permettre une production annuelle de 737 kWh/an soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 630 habitants. Toujours sur la commune de Saint-Thibéry, une promesse de bail sur 12 hectares de carrières entre les Roches Bleues et Total Energies a été signée mi-septembre. C'est le plus important projet porté dans le cadre des partenariats de co-développement avec la SEMPER. Ce projet coche toutes les cases de la transition environnementale avec la réutilisation de sols anthropisés, des retombées économiques pour la commune, une intégration paysagère et touristique qui sera soignée, un projet co-développé par les partenaires locaux et la réhabilitation d'une carrière.



GRAU D'AGDE

Un dispositif innovant pour protéger la plage



Pour protéger la plage du Grau d'Agde de l'érosion, l'Agglo Hérault Méditerranée va faire installer dès février 2022, un atténuateur de houle. C'est la première fois qu'un dispositif aussi innovant est installé en France. Il a le double avantage d'allier préservation du littoral et développement de la biodiversité.

Projet PEGASE

En concertation avec la ville d'Agde, la société Seaboost a été retenue. Elle est lauréate de l'appel à projet du plan Littoral 21 de la Région Occitanie, pour mener un travail nommé PEGASE (Protection contre l'Erosion de la plage du Grau d'Agde et de Sauvegarde des Ecosystèmes).

Respect de la nature

L'objectif principal de ce brise-lames sous-marin est d'atténuer les effets sur la houle. Il permet la circulation et l'accueil de la faune marine, mais aussi le renouvellement des eaux et des sédiments, précieux pour la qualité des eaux de baignade.

Ce dispositif s'inspire de la mangrove, un écosystème de marais maritime en milieu tropical, créant une barrière naturelle. Il est constitué d'un ensemble de pieux en métal immergés, chacun d'eux complété par un module de 2 mètres de haut constitué de disques en béton biogène pour favoriser la biodiversité marine et d'une quarantaine de pieux en bois.

Le dispositif

Le budget total est de 500 000€ HT totalement financés par la Région et le concepteur Seaboost.

- 50% est consacré à la production et à la pose des modules.
- 40% pour les études (conception, dimensionnement, analyse de contraintes, analyses hydrosédimentaires, tests de levage, tests de fatigue, dimensionnement des ancrages, diagnostics sédimentaires et géotechniques, dossiers réglementaires...).
- 10% restants sont dédiés aux suivis (un suivi hydro-sédimentaire permettant de mesurer l'efficacité des modules et un suivi écologique visant à évaluer la capacité des dispositifs à accueillir et développer la vie marine).

Le choix de la période

Le mois de février a été retenu car les mouvements de houle sont moins importants. Néanmoins, si les conditions climatiques ne sont pas favorables durant cette période, l'atténuateur de houle sera installé au plus tard fin avril.



EN LUMIÈRE

Restauration du petit patrimoine non protégé

De taille modeste, le petit patrimoine de nos communes participe à la qualité du cadre de vie et témoigne du savoir-faire des artisans, sculpteurs et architectes qui ont travaillé sur ces projets : fontaines, monuments aux morts, croix, portails, chapelles, harmonium... Il est le témoin de notre passé, de notre "mémoire locale".

Aussi, afin de préserver, valoriser et transmettre ce petit patrimoine qui ne bénéficie d'aucune mesure de protection au titre des Monuments Historiques, l'Agglo a mis en place un dispositif d'aides pour soutenir les communes dans leurs démarches de restauration. Elle finance chaque projet à hauteur de 50% du montant des travaux avec une aide plafonnée à hauteur de 5000€ ou de 10 000€ à titre exceptionnel.

21 projets ont pu ainsi être financés entre 2017 et 2020.

Retour en images sur quelques réalisations.



BESSAN

Les orgues de l'église Saint-Pierre.



NIZAS

Fontaine de la République.



ADISSAN

La porte de l'école.



CAUX

Monument aux morts de la grande guerre.



VIAS

L'harmonium de l'église Saint Jean Baptiste.



AUMES

5 vitraux de l'église Saint Aubin.



MONTAGNAC

La fontaine du Griffé.



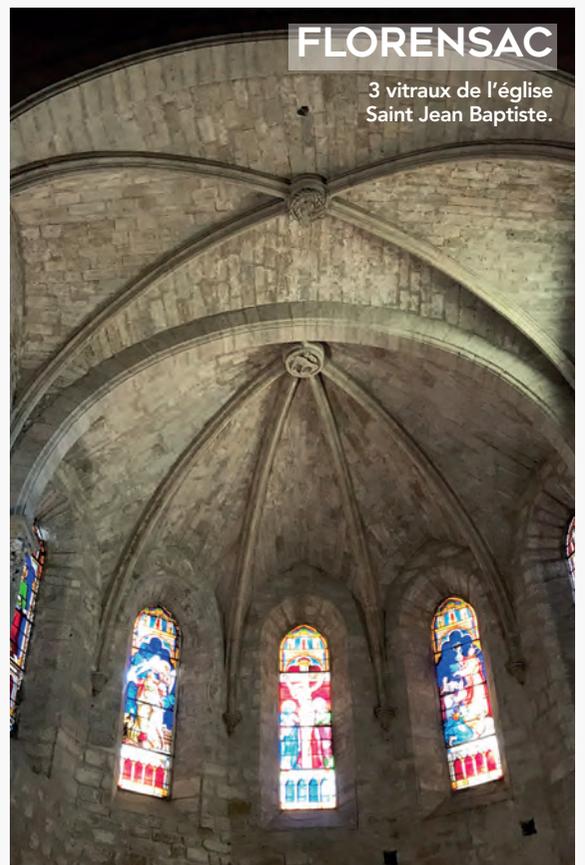
LÉZIGNAN-LA-CÈBE

La fontaine de l'amour.



ST-PONS-DE-MAUCHIENS

Grille et piédroits en pierre du parc de la Mairie.



FLORENSAC

3 vitraux de l'église Saint Jean Baptiste.

SÉCURITÉ

L'Agglo agit pour lutter contre la cyberdélinquance



L'assemblée plénière du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR) s'est tenue au moulin des évêques à Agde, présidée par Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de l'Agglo Hérault Méditerranée, aux côtés du Procureur de la République de Béziers, Raphaël Balland, du Sous-Préfet de Béziers, Pierre Castoldi, de la Conseillère Départementale de l'Hérault, Julie Garcin-Saudo et de Jérôme Bonnafoux, adjoint à la sécurité de la ville d'Agde.

L'Agglo assure la coordination de la sécurité et de la prévention de la délinquance auprès du conseil intercommunal qui fédère près de 140 membres répartis en 3 collèges : élus, techniciens et représentants de la société civile (associations, entreprises...). Pour Gilles D'Ettore : " la sécurité et la protection des biens et des personnes demeurent une priorité à laquelle je suis particulièrement attaché et attentif en tant qu'ancien fonctionnaire de police. Notre nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (2021-2025) va encore renforcer la sécurité des habitants de nos 20 communes".

La cyberdélinquance qui se développe via Internet et les réseaux sociaux est un sujet majeur. Les confinements et couvre-feux ont multiplié les actes de cyberharcèlement chez les jeunes. L'adjudant Christophe Panafieu de la section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces de la Gendarmerie Nationale à Montpellier est revenu sur un chiffre important : 22% de plus de faits liés à la cybercriminalité en France en 2020.



LES 4 AXES D'INTERVENTION POUR 2021-2025

1 Les jeunes : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention.

Il s'agit de s'appuyer plus systématiquement sur la cellule familiale, développer des actions de sensibilisation et d'éducation aux nouvelles formes de délinquance comme notamment la cyberdélinquance, l'éducation aux médias et à la citoyenneté et lutter contre l'absentéisme scolaire aggravé.

2 Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger .

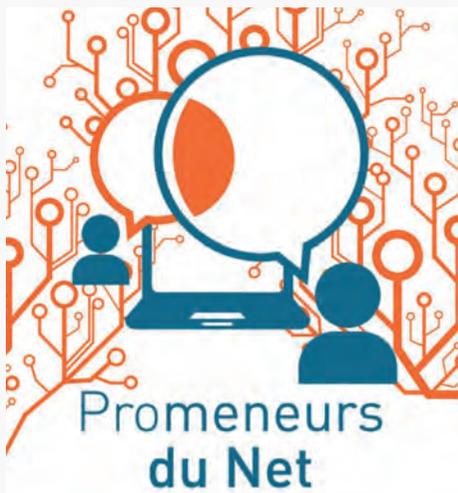
Cet axe propose la mise en place d'un plan de formation pour les acteurs de terrain afin de mieux accompagner ces personnes. D'autres mesures concernent le renforcement de la communication sur les dispositifs d'aides aux victimes et leur prise en charge.

3 La population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance .

L'idée est de rapprocher la population des services de sécurité, de prévention et de médiation. La société civile sera sollicitée dans le but de faciliter l'insertion des jeunes. Une autre mesure a été annoncée : renforcer la vidéo protection avec plus de caméras dans les communes de l'Agglo.

4 Vers une gouvernance renouvelée.

Ce dernier axe vise à clarifier les modalités d'articulations entre les différents acteurs : préfet, autorité judiciaire, maires et président de l'intercommunalité. Parmi les mesures retenues : utiliser des nouveaux outils numériques et technologiques en matière de sécurité, notamment l'application mobile "illiwap" qui permet d'informer les habitants en cas d'alerte.



LUTTE CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT

Le dispositif "Promeneurs du Net" trace son chemin

Créé en 2016, en partenariat avec les allocations familiales, le ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports et la mutualité sociale agricole, ce dispositif permet d'échanger avec les jeunes via les réseaux sociaux pour les écouter et les soutenir. Un Promeneur du Net est un professionnel qui assure une présence éducative sur Internet auprès des jeunes et des parents, dans le cadre de ses missions habituelles : il informe et crée du lien auprès d'une jeunesse qui ne sait pas toujours vers qui se tourner en cas de cyberharcèlement. Deux sont présents sur le territoire de l'Agglo.



Devenir "Promeneur du Net"

Si vous êtes intéressés, sachez que vous devez être issu des professions suivantes : animateur, éducateur, professionnel exerçant en centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes. Les communes désirant mettre à disposition l'un de leurs agents sur cette mission peuvent obtenir des aides.

TÉMOIGNAGES



Cécile Vannières (Agde) animatrice socio-éducatif de prévention à la Maison de la Justice et du Droit : *"J'aide les jeunes le mercredi après-midi via Snapchat, TikTok, WhatsApp, Facebook, on instaure un dialogue autour d'un sujet de l'actualité. Beaucoup sont isolés, n'ont pas de loisirs et s'enferment alors dans le monde des jeux vidéo non adapté à leurs âges, souvent interdits aux mineurs et avec des thèmes dangereux : guerre, kidnapping, armes à feu, sexe... Souvent ce sont des jeunes parents qui introduisent ces jeux à la maison et jouent avec leurs enfants, mais ne se rendent pas compte de l'impact nocif que cela peut avoir sur leur réflexion du monde qui les entoure. Il m'arrive d'échanger avec des parents, mais quand les sujets dépassent mon champ d'intervention, j'oriente vers les personnes compétentes".*

Yann Coste, responsable ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) à Montagnac : *"J'interviens 2h tous les jeudis, sur Facebook, Snapchat et Instagram. Je lance un hashtag #promeneurdunet dans une publication en prenant une thématique. Par exemple #radicalisation. Enfants et parents viennent échanger. Je constate, chez l'enfant, du mal-être quand il n'arrive pas à créer de la communication avec ses parents. C'est essentiel pour un parent d'échanger sur l'utilisation des réseaux sociaux et fixer des limites. Les enfants ont accès à tout via Internet, les sujets sont banalisés, le degré perçu en matière de violence et insultes n'est pas assimilé. L'acharnement est vite atroce pour un jeune harcelé, lorsqu'il est pris pour cible, on doit rapidement intervenir".*

📍 D'INFOS

Facebook : tapez Cécile Promeneur Du Net ou Yann Promeneur Du Net
 > Cécile Vannières : 06 41 45 50 73
 > Yann Coste : 06 81 93 56 90
www.promeneursdunet.fr

LA MISSION LOCALE D'INSERTION

Un service pour accompagner les 16-25 ans



La MLI est chargée d'informer et d'orienter les jeunes en démarche d'insertion professionnelle et sociale.

Plusieurs dispositifs sont ainsi proposés :

- **Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.** Il s'adresse à tous les jeunes sans condition d'éligibilité. La rémunération peut atteindre 497€ net/mois.

- **La garantie jeunes.** Elle est proposée à ceux qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude et qui résident dans un foyer non imposable. Les jeunes sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Le principe étant 1 jour, 1 action. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi (soumise à conditions de ressources, d'activité et du respect des engagements).

- **L'obligation de formation.** Savez-vous que tous les jeunes âgés de 16 à 18 ans ont maintenant la possibilité de suivre une formation ou d'entamer un parcours d'insertion ? La mission locale centre Hérault veille à ce qu'une solution soit apportée à chaque jeune de 16 à 18 ans afin de lui donner la chance de se former, de trouver un emploi et de construire son avenir.

- Un nouveau dispositif d'accompagnement, le "**contrat engagement jeune**" sera lancé en mars 2022. Il proposera aux moins de 26 ans sans formation ni emploi une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois en échange de 15 à 20h par semaine de formation ou d'accompagnement, pour une durée de 6 à 12 mois.

La mission locale d'insertion (MLI) est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, diplômés ou non.

Notre territoire dispose de 2 antennes de la MLI, une à Agde et une à Pézenas. Au sein de leurs locaux et lors des permanences dans 7 communes (Bessan, Florensac, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Portiragnes, Saint-Thibéry et Vias), des conseillers accueillent les jeunes et leur proposent des parcours d'accompagnement individualisés pour leur permettre de retrouver le chemin de l'emploi. "La MLI met en place une mosaïque de dispositifs nationaux, régionaux et départementaux qui permettent d'aller à la rencontre des jeunes et de ne pas les laisser sans solution", explique Mary-Hélène Mattia, Présidente de la MLI Centre Hérault et Conseillère Municipale à la Ville d'Agde déléguée à l'Insertion Professionnelle.

De nombreux services sont ainsi proposés : conseils sur les offres de formation, accompagnement dans la recherche d'emploi, aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche. La MLI intervient dans de nombreux domaines qui concernent la vie quotidienne des jeunes : orientation, formation, emploi, mais aussi logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture. Parce que pouvoir se déplacer est essentiel lorsque l'on cherche un travail, la MLI a mis en place un relais mobilité qui met à disposition des scooters et des vélos.

Des dispositifs sur mesure

Les conseillers sont présents durant tout le parcours d'accompagnement et chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Chacun, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés bénéficie de réponses adaptées pour définir son objectif professionnel et son projet de formation.

CD'INFOS

• **MLI Agde**
36 Rue Jean-Jacques Rousseau :
04 67 01 07 90

• **MLI Pézenas**
Bd Jacques Monod : 04 67 90 72 42
Ouvert le lundi de 13h30 à 17h30
Du mardi au vendredi : 8h30-12h30
et 13h30-17h30

CHANTIERS D'INSERTION

Pour retrouver le chemin de l'emploi

En 2021, une douzaine de bénéficiaires du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) a effectué sur près d'une année, divers travaux de "valorisation du patrimoine naturel et bâti" à Agde afin d'acquérir les savoir-faire et les compétences techniques indispensables pour retrouver le chemin de l'emploi.

Encadrés et formés par l'association "le passe muraille" en lien avec l'association "APIJE", les salariés du PLIE ont pu réaliser sur plusieurs sites différents travaux de maçonnerie, de peinture, d'aménagement paysager et d'entretien d'espaces verts.

L'équipe a ainsi effectué plusieurs chantiers : la pose de plots en béton sur l'aire de lancer de poids du stade Sanguin, l'installation de ganivelles sur la plage Richelieu, le décaissage des murs et la pose d'enduits au musée agathois, la réfection du parquet du barnum de 250 m² du stade Michel Millet, la plantation de végétaux et la pose de peinture sur le mur extérieur de la déchèterie de la Prunette.

Ils sont ensuite intervenus au Mont Saint-Loup pour élaguer les branches basses des pins et ont terminé l'année avec un chantier de maçonnerie au golf international du Cap d'Agde où ils ont restauré un ancien mazet.



En complément de ces formations de terrain, les salariés ont bénéficié d'un accompagnement d'aide à la recherche d'emploi au sein des locaux du PLIE à Agde.



Les bénéficiaires du PLIE sur le site du mont-Saint-Loup.



À NOTER

Le PLIE recherche des candidats pour intégrer des futurs chantiers d'insertion dans les secteurs du bâtiment et des espaces verts sur les communes Nord et Sud de l'Agglo Hérault Méditerranée. Si vous rencontrez des difficultés dans votre recherche d'emploi, que vous êtes intéressés par ces secteurs d'activité et que vous êtes éligibles au contrat d'insertion veuillez vous inscrire au préalable sur le site <https://inclusion.beta.gouv.fr>

GD'INFOS

PLIE
36 rue Jean-Jacques Rousseau AGDE
Tél : 04 67 01 07 95
Courriel : plie@agglohm.net

FRANCE SERVICES

Un dispositif gratuit pour simplifier l'accès aux démarches numériques



France Services est un service de l'Agglo Hérault Méditerranée qui accompagne gratuitement et en toute confidentialité les personnes dans leurs démarches administratives en ligne.

Pour les personnes qui n'ont jamais manipulé un ordinateur, accéder aux plateformes des grands services publics peut devenir une véritable épreuve. C'est le cas par exemple, pour les personnes âgées qui ont besoin de monter un dossier pour s'informer sur leurs droits à la retraite.

Pour ces personnes qui ne sont pas autonomes ou qui n'ont pas d'ordinateur, Sandrine et Hélène, conseillères France Services, effectuent toutes les démarches et accueillent tous les publics : les seniors, mais aussi les personnes souhaitant bénéficier des allocations au logement, les conducteurs qui cherchent à recevoir leur permis de conduire ou leur carte grise ou les familles désireuses de connaître leurs prestations en matière d'assurance maladie.

Près d'un tiers des personnes accueillies restent néanmoins des personnes âgées. " Ces personnes sont souvent démunies car aujourd'hui la plupart des démarches sont dématérialisées " confie Hélène, " notre rôle est d'être à leur écoute, de les rassurer et d'effectuer les démarches administratives en toute confidentialité ".





Valérie, conseillère numérique, précise : *“ pour les personnes qui ont quelques notions, notre objectif est de dédramatiser l'accès aux outils numériques. Elles ont bien souvent peur de se tromper dans la saisie de leurs données et notre rôle est de leur apprendre à faire par elles-mêmes, en les accompagnant vers plus d'autonomie ”.*

Des permanences sont également organisées dans les communes, sur rendez-vous téléphonique.

France Services a accueilli en 2021 plus de 3000 personnes.

France Services travaille avec de nombreux opérateurs

- **Conseil Départemental de l'Accès au Droit**
 - > Mise en relation avec une assistante juriste
 - > Partenariat avec la Maison de la Justice et du Droit
- **L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)**
 - > Aide aux démarches en ligne pour les permis de conduire et les cartes grises
- **La Caisse nationale des Allocations Familiales (CAF)**
 - > Informations et aide à la demande de prestations (APL, RSA, Prime d'activité, allocations familiales...)
 - > Aide à la déclaration d'un changement de situation
- **La Caisse de Retraite et Santé au Travail (CARSAT)**
 - > Informations sur les droits
 - > Aide à la demande de retraite
 - > Aide à la mise à jour de votre dossier
- **La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)**
 - > Informations sur les droits et prestations
 - > Aide à la déclaration de ressources, à la demande de retraite
- **La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)**
 - > Aide à la mise à jour de votre dossier
 - > Informations sur les droits et prestations
- **La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) / Impôts**
 - > Aide à la déclaration d'un changement de situation
- **Le Pôle Emploi**
 - > Aide à l'utilisation de votre compte personnel : télé-candidature, actualisation, consultation des offres...



PERMANENCES

sur RDV au 04 67 01 24 22

- **Cap d'Agde / Mairie Annexe**
Tous les mardis : 9h-12h
et 14h-17h
 - **Agde / Service Emploi Formation**
36 rue JJ Rousseau :
Tous les jeudis : 14h-17h
 - **Florensac / Mairie**
Bureau des permanences
Tous les lundis : 9h-12h
 - **Nézignan-l'Évêque / Mairie**
Le jeudi de la 1^{ère} semaine paire
du mois : 9h-12h
 - **Montagnac**
Maison des permanences
Tous les mercredis : 9h-12h
 - **Pézenas**
Bureau des permanences sociales
Tous les mardis 9h-12h et 14h-17h
et tous les mercredis 14h-17h
 - **Pinet / Mairie**
Le jeudi des semaines impaires :
9h-12h
 - **Portiragnes / Mairie**
Le vendredi des semaines
paires : 14h-17h
 - **Saint-Thibéry / Mairie**
Salle des mariages
Le jeudi de la 2^{ème} semaine
paire du mois : 9h-12h
 - **Vias / CCAS**
Le vendredi des semaines
impaires : 9h-12h
- Possibilité de permanences à la demande dans toutes les autres communes de l'Agglo.**

CD'INFOS

Frances Services
Les agents conseils :
Sandrine Cadiergues
et Hélène Gomez
Tél : 04 67 01 24 22

HABITAT

Des interlocuteurs dédiés pour répondre à vos besoins



L'Agglo agit pour faciliter l'accès au logement et rénover l'habitat

Vous êtes propriétaire, locataire ou membre d'une copropriété ? Vous avez des projets et souhaitez contacter l'interlocuteur qui répondra à toutes les questions que vous vous posez sur votre logement ? Le service habitat de l'Agglo Hérault Méditerranée vous invite, selon la nature de votre demande, à contacter les services dédiés. Ils vous permettront de bénéficier d'un accompagnement gratuit et en toute confidentialité et vous guideront dans vos démarches.



Pour les propriétaires

> ÉNERGIE

Je souhaite faire des travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, menuiseries...). J'aimerais connaître les aides existantes et j'ai besoin de conseils.

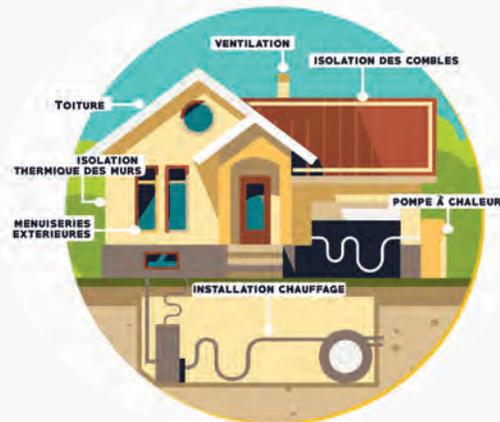
→ Je contacte le guichet unique Rénov'Occitanie

☎ 04 11 79 02 22

✉ guichet-renovoccitanie@agglohm.net

Permanences téléphoniques les lundis, mardis, mercredis et vendredis matin de 9h à 12h.

→ Permanences d'accueil **uniquement sur RDV téléphonique** le jeudi matin à Pézenas et l'après-midi à Agde.





> TRAVAUX

Je souhaite engager :

- > des travaux d'adaptation de mon logement si je suis une personnes âgée ou en situation de handicap,
- > des gros travaux sur un ou plusieurs logements très dégradés,
- > des travaux de rénovation de ma façade,
- > des travaux sur les parties communes de ma copropriété...
- > des travaux de rénovation de mon logement pour le mettre en location à un tarif abordable (loyer conventionné).

Pour connaître les aides existantes :

→ Je contacte la mission cœur de ville

32, rue Jean Roger à Agde

☎ 04 67 21 31 30

✉ maisonhabitat@agglohm.net

→ Du lundi au vendredi de 8h30-12h / 14h-17h

> LOCATION

Je souhaite louer ou relouer mon logement et je suis propriétaire en centre-ville d'Agde, Bessan, Florensac, Montagnac, Pézenas, Saint-Thibéry ou Vias. Je dois obligatoirement déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location afin d'obtenir un permis de louer.

→ Je contacte le service habitat

☎ 04 99 47 48 79

✉ permisdelouer@agglohm.net



Pour les co-propriétaires du centre ville d'Agde



Je suis propriétaire dans un immeuble qui a au moins 2 propriétaires différents, je souhaite avoir des conseils et des aides pour organiser ma copropriété.

→ Je contacte la Mission cœur de ville

32, rue Jean Roger à Agde

☎ 04 67 21 31 30

✉ maisonhabitat@agglohm.net

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h



Pour les locataires

Je suis locataire, mon logement est en mauvais état (humidité, manque de chauffage, pièce sans fenêtre, électricité pas aux normes...)

→ Je contacte le service habitat

☎ 04 99 47 48 79

Je souhaite faire une demande de logement social :

→ Je contacte le CCAS de ma commune ou fais ma demande sur le site :

www.demande-logement-social.gouv.fr



Besoin d'un conseil juridique ?

J'ai une question juridique sur mon logement (bail, fiscalité, loyers, copropriété...)

→ Je contacte l'ADIL 34

☎ 04 67 55 55 55 (taper 1)

Site internet : adil34.org
(rubrique contact)



MEILLEURS VOËUX

2022



**CENTRE AQUATIQUE
"Ô PÉZENAS"**
Ouverture en juin 2022



**CENTRE AQUATIQUE
DE L'ARCHIPEL À AGDE**

1 600 000 visiteurs
depuis son ouverture en 2011



**FAVORISE L'APPRENTISSAGE
DE LA NATATION**